

# Présentation

Pour sa 26<sup>e</sup> édition, *L'état de l'École* rassemble les trente indicateurs qui apparaissent essentiels pour analyser notre système éducatif, en apprécier les évolutions et mesurer l'impact des politiques mises en œuvre. Les tendances décrites dans les numéros précédents se confirment : durant les vingt-six dernières années, l'effort de la nation a été considérable et s'est traduit par une élévation spectaculaire du niveau de qualification, sans toutefois parvenir à diminuer les inégalités, en particulier celles liées à l'origine sociale, ni à réduire un noyau d'élèves en grande difficulté scolaire.

Comme les années précédentes trois thèmes structurent ce volume : les coûts, les modalités de scolarisation, les résultats, avec à la fois un historique permettant de lire les évolutions du système et des comparaisons internationales. L'objectif à travers trente indicateurs est d'alimenter le débat public autour de l'école pour contribuer à améliorer la réussite de tous les élèves.

## L'effort financier pour l'école s'est accentué ces dernières années.

La rentrée 2015 s'est inscrite dans un triple contexte. D'abord, la hausse des effectifs se poursuit avec près de 17 000 écoliers supplémentaires, de 39 000 élèves dans le deuxième degré (52 000 lycéens en plus, mais 13 000 collégiens en moins) et de 80 000 étudiants supplémentaires. Le nombre d'apprentis baisse moins que les années précédentes. Ensuite, s'il reste stable dans le deuxième degré, le tissu scolaire dans le premier degré continue à se resserrer puisqu'on compte environ 480 écoles de moins (soit - 1 %). Enfin, cette année encore, l'État a délivré plus de 1,7 million de diplômes de niveau V et de niveau IV, 17 000 de plus que l'année dernière.

Depuis les années 1980, l'effort de la nation pour l'éducation a été constant. En effet, la dépense intérieure d'éducation atteint 147,8 milliards d'euros, soit 6,8 % du PIB. Chaque élève ou étudiant représente une dépense moyenne de 8 440 euros, contre 4 680 euros au début des années 1980 (en euros de 2015). Cette dépense moyenne recouvre des situations contrastées. Dans le premier degré, même si de 1980 à 2015, la dépense par élève a augmenté de 92,2 % en euros constants, elle reste nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE. Dans le second degré, au contraire, la dépense par élève a moins augmenté entre 1980 et 2015 (+ 65,9 % en euros constants), mais reste très supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, la France se situe un peu au-dessus de la moyenne de l'OCDE, mais avec de très fortes disparités selon les filières de formation.

L'effort de l'État pour aider les élèves les moins favorisés socialement par l'intermédiaire d'aides financières s'est renforcé à la rentrée 2015 : 1 357 657 collégiens et lycéens en ont bénéficié contre 1 332 539 à la rentrée précédente, pour un montant lui aussi en augmentation, soit sous forme d'aides directes du ministère (653,1 millions d'euros contre 621,8 millions à la rentrée précédente), soit sous forme d'aides versées par les CAF (1 929,4 millions d'euros contre 1 900,3 millions l'année précédente). En deux rentrées, les aides aux familles ont ainsi progressé de 60,4 millions d'euros.

Cet effort se traduit aussi dans le nombre d'enseignants recrutés : depuis 1995, le nombre d'enseignants du premier degré a augmenté par rapport au nombre d'élèves scolarisés, ce qui a permis une nette amélioration de l'encadrement des élèves, avec toutefois une diminution entre 2008 et 2011, largement compensée par la suite. Dans le second degré, les taux d'encadrement restent très favorables, même si le nombre d'élèves par classe a tendance à augmenter avec la reprise démographique.

En outre, l'effort fait en direction des établissements regroupant le plus d'élèves rencontrant des difficultés se lit à travers la nouvelle carte de l'éducation prioritaire et la création des REP+, expérimentés à la rentrée 2014 et généralisés à la rentrée 2015, qui vise à concentrer les moyens d'enseignement et d'accompagnement sur les établissements et les écoles en ayant le plus besoin, ainsi qu'à scolariser le plus possible les enfants dès deux ans.

Enfin plus de 350 000 enfants handicapés sont maintenant scolarisés soit en milieu ordinaire, en classe ordinaire ou dans un dispositif particulier, soit dans un établissement spécialisé

## En quarante ans l'élévation du niveau de formation est spectaculaire.

Les progrès réalisés dans l'enseignement ont permis d'élever fortement le niveau de diplôme des jeunes générations. Ainsi, la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet (DNB) a diminué de façon spectaculaire, passant de plus de 40 % en 1978 à moins de 10 % aujourd'hui.

La rénovation de la voie professionnelle, mise en place en 2009 en supprimant le cycle BEP et en instaurant systématiquement une scolarité en trois ans conduisant au baccalauréat, a permis une augmentation considérable du nombre de lycéens se présentant à l'examen et le

réussissant. C'est ainsi que 78 % des jeunes d'une génération ont obtenu leur baccalauréat à la session 2015, dont 28 % dans la voie professionnelle, alors qu'en 1980 seulement 28% d'une génération y parvenait.

De plus, 87 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans ont un diplôme de l'enseignement secondaire, contre 78 % de la population comprise entre 25 à 64 ans, ce qui situe la France largement au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Or on considère qu'un pays qui a une population massivement diplômée d'études secondaires longues possède par rapport aux autres des atouts importants dans le cadre du développement économique.

Dans ce contexte il faut voir dans la diminution de l'espérance de scolarisation, qui a un peu régressé, passant de 18,6 années au début des années 2000 à 18,3 années en 2014, un signe plutôt positif : c'est le résultat des politiques successives visant à la baisse du redoublement et permettant aux élèves d'arriver plus vite et plus jeunes que leurs aînés à la fin de leurs études.

### **Toutefois les inégalités ont tendance à se renforcer.**

Malgré toutes ses réussites, notre système éducatif peine à réduire les inégalités sociales dans deux domaines : les résultats scolaires et l'accès au diplôme.

Dans le domaine des résultats scolaires, les évaluations Cedre consacrées à la maîtrise de la langue à la fin de l'école et à la fin du collège apportent un éclairage inquiétant : même si les résultats sont stables depuis douze ans, les différences de niveau restent très marquées par l'origine sociale.

Les compétences en lecture des jeunes, mesurées lors de la journée de défense et de citoyenneté mettent en lumière que 9,9 % d'entre eux rencontrent des difficultés, la moitié de ceux-ci étant très sérieusement handicapée dans la vie courante, même si une comparaison sur les cinq dernières années montre une légère diminution.

Les disparités sont importantes selon le milieu social en ce qui concerne l'obtention du baccalauréat, le baccalauréat obtenu et les études supérieures, et elles ont peu varié depuis dix ans : ainsi 84 % des enfants de cadres obtiennent le bac contre 57 % des enfants d'employés ou d'ouvriers. Les baccalauréats obtenus sont différents : 77 % des enfants de cadres bacheliers obtiennent un baccalauréat général contre 32 % des enfants d'ouvriers bacheliers. À l'inverse, 44 % des enfants d'ouvriers bacheliers obtiennent un baccalauréat professionnel contre 9 % des enfants de cadres.

Par ailleurs, dans le contexte d'un marché du travail dégradé, il existe des disparités importantes et les écarts entre les niveaux de diplôme se creusent puisque 11,6 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage contre 51,4 % de ceux possédant le brevet des collèges ou n'ayant aucun diplôme.

Enfin, les écarts se sont également creusés entre les filles et les garçons puisque, dans les années 1990, 33 % des filles et 32 % des garçons obtenaient un diplôme supérieur, alors que, dans les années 2012/2013/2014, 50 % des filles ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 40 % des garçons. Or si les femmes réussissent mieux dans le système scolaire et universitaire, leur rémunération, à diplôme équivalent, est sensiblement inférieure à celle des hommes, et la différence s'accroît sensiblement avec l'âge. ■